



La légende de la fondation de Marseille

Didier PRALON

Les récits d'Aristote et de Justin (Trogue-Pompée) sur les noces de Protis et Gyptis s'inscrivent dans la tradition bien connue du *svayamvara* indo-européen. Ces récits apportent peut-être quelques éléments à notre connaissance des origines (cohabitation Grecs-indigènes ?), mais ils relèvent plutôt du merveilleux.

Mots-clés : fondation, mariage, mythe, Marseille grecque, époque archaïque.

The stories by Aristotle and Justin (Trogus Pompeius) about the marriage of Protis and Gyptis fit well into the well-known tradition of the Indo-European *svayamvara*. These stories may contribute some elements to our knowledge of the origins (Greek and Indigenous population living side by side ?), but they belong to the realm of fantasy.

Key words : foundation, marriage, myth, Greek Marseilles, archaic era.

*Massalia*¹, fondée par des colons ioniens venus de Phocée, comptoir commercial actif et prospère, renommé et jaloué, n'a guère légué de monuments prestigieux, tant littéraires que matériels². On devait toutefois y apprécier la littérature puisque l'édition massaliote de l'*Illiade* a été prisee et citée par les critiques alexandrins, puis romains et byzantins. Bien qu'aucun poète de premier plan n'y soit né, on devait cependant y aimer les belles histoires puisque plusieurs récits idéalisent et poétisent sa fondation. Le plus prestigieux, rapporté par Aristote en grec et Trogue-Pompée en latin, raconte le mariage merveilleux d'un jeune aventurier phocéén avec la belle Gyptis. Il a joui dans la culture locale d'un prestige unique, effaçant les autres épisodes. Il a fait l'objet de multiples commentaires historiques, rarement d'analyses littéraires, tant le fragment d'Aristote et l'abrégé de Justin ont passé pour de médiocres textes. Ils reproduisent toutefois un récit traditionnel qu'il convient d'examiner pour ce qu'il est : un épisode d'une petite épopée des origines.

Deux témoins transmettent le conte : Aristote (fragment 549 Rose) et Trogue-Pompée (Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée* XLIII, 3)³. Les deux versions s'accordent en général, mais elles répondent à des propos différents, auxquels répondent aussi des différences de détail : Aristote relève les particularités d'une cité coloniale de peuplement mêlé. Le voconce Trogue-Pompée rapporte les traditions de sa terre natale.

On ne connaît le texte d'Aristote que par une citation du polygraphe Athénée de Naucratis, à la fin du II^e s. ap. J.-C. Dans le contexte immédiat, les savants réunis au banquet évoquent les rencontres amoureuses les plus remarquables et rapprochent celle de Zariadre et Odatis de celle d'Euxène et Petta :

Τὸ ὅμοιον ἱστορεῖ γενέσθαι καὶ Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Μασσαλιωτῶν Πολιτεία γράφων οὕτως· Φωκαεῖς οἱ ἐν Ἰωνία ἐμπορία χρώμενοι ἔκτισαν Μασσαλίαν. Εὐξενος δὲ ὁ Φωκαεὺς Νάνω τῷ Βασιλεῖ (τοῦτο δ' ἦν αὐτῷ ὄνομα) ἦν ξένος. Οὗτος ὁ Νάνος ἐπιτελῶν γάμου τῆς θυγατρὸς κατὰ τύχην παραγενόμενον τὸν Εὐξενον παρακέκληκεν ἐπὶ τὴν θοῖνην. Ὁ δὲ γάμος ἐγίγνετο τόνδε τὸν τρόπον. Ἔδει μετὰ τὸ δεῖπνον εἰσελθοῦσαν τὴν παιδα φιάλην κεκρασμένην ᾧ βούλοιο δοῦναι τῶν παρόντων μνηστήρων· ᾧ δὲ δοίη τοῦτον εἶναι νυμφίον· ἢ δὲ παῖς εἰσελθοῦσα δίδωσιν εἴτε ἀπὸ τύχης εἴτε καὶ δ' ἄλλην τινὰ αἰτίαν τῷ Εὐξένω· ὄνομα δ' ἦν τῇ παιδί Πέττα. Τούτου δὲ συμπεσόντος καὶ τοῦ πατρὸς ἀξιοῦντος ὡς κατὰ θεὸν γενομένης τῆς δόσεως ἔχειν αὐτήν, ἔλαβεν ὁ Εὐξενος γυναῖκα καὶ συνώκει μεταθέμενος τούνομα Ἀριστοξένην· καὶ ἔστι γένος ἐν Μασσαλία ἀπὸ τῆς ἀνθρώπου μέχρι νῦν Πρωτιάδαι καλούμενον. Πρώτις γὰρ ἐγένετο υἱὸς Εὐξένου καὶ τῆς Ἀριστοξένης.

¹ Une première version de cette étude a paru dans *Luchnos* (Pralon 1991).

² Pour l'état de la question, je me réfère à Bats 1989, particulièrement 177-179.

³ Il faut tenir pour acquis que Justin a coupé le texte de Trogue-Pompée en extraits, sans le réécrire, en se bornant à résumer succinctement les passages qu'il supprimait.

⁴ Athenaeus, *Deipnosophistae* XIII, 576a (éd. G. Kaibel, Leipzig, BT, 1890, III, 269).

Aristote raconte une histoire semblable dans la Constitution des Massaliotes. Il écrit : « Les Phocéens qui pratiquaient le commerce en Ionie fondèrent *Massalia*. Euxène, le Phocéén, était l'hôte du roi Nanos (tel était son nom). Ce Nanos célébra les noces de sa fille alors que par hasard Euxène était présent. Il l'invita au banquet. Le mariage se faisait de cette manière : il fallait qu'après le repas l'enfant entre et donne une coupe de boisson tempérée à qui elle voulait des prétendants présents. Et celui à qui elle aurait donné la coupe, celui-là devait être son époux. L'enfant entre donc et, soit par hasard soit pour une autre raison, donne [la coupe] à Euxène. Le nom de l'enfant était Petta. A la suite de cet événement, comme le père acceptait qu'il eût la jeune fille en pensant que le don avait été fait avec l'accord de la divinité, Euxène la reçut pour femme et cohabita, changeant son nom (à elle) en Aristoxène. Et il y a à *Massalia* une famille issue de cette femme, encore maintenant, appelée Prôtiades. Car Prôtis fut le fils d'Euxène et d'Aristoxène. »⁴

Le récit d'Aristote n'est pas très bien écrit. Il se réduit à un résumé sec, elliptique, disloqué par des incidentes. Le texte lui-même n'est pas assuré. G. Kaibel jugeait les deux premières phrases mutilées. Wilamowitz corrigeait la complétive "qu'il eût" ἔχειν en une participiale "recevant" δεχόμενος⁵. Le nom lui-même de la princesse n'est pas assuré⁶. Il est vrai que le texte d'Athénée est mal transmis⁷. Il n'en esquisse pas moins un joli conte : la jeune princesse choisit pour époux le bel étranger que personne n'attendait. L'ordre de la vraisemblance est tout juste respecté : Euxène voyage parce qu'il fait du commerce.

Avec Nanos que, sans préjuger de l'authenticité indigène du nom, le Grec ne peut imaginer que comme un roi nain⁸, il entretient des relations d'hospitalité, comme le requiert son propre nom, puisqu'il s'appelle "le bon hôte". Le hasard, qui dans les contes fait si bien les choses, veut qu'il soit présent le jour où la princesse doit choisir elle-même son époux parmi les invités du banquet, implicitement donc parmi un groupe de prétendants triés. En invitant Euxène au banquet, Nanos, malgré qu'il puisse en avoir, l'inclut parmi les prétendants possibles. La courtoisie hospitalière interfère avec les dispositions nuptiales. Il n'est même pas impossible que le roi espère se concilier un "gendre rentré", tout comme Alcinoos, quand il propose à Ulysse d'épouser Nausicaa et de s'installer à Schérie⁹. Ce projet plausible se cache sous la formule euphémistique : "par hasard ou pour quelque autre raison", comme peut s'y cacher aussi un coup de foudre fabuleux. La passion rejoint la raison d'État, ou ce qui en tient lieu. Offrir la coupe de breuvage¹⁰, c'est couronner le don de l'hospitalité. Pour

⁵ Cité par G. Kaibel.

⁶ Athénée propose Πέττα (manuscrit A : Πέττας), que Kaibel voudrait corriger en Γέπτα. Justin propose Gyptis, que Gustschmid corrige en Geptis (voir n. 11).

⁷ Voir Desrousseaux 1956, XXXI sq. Le récit ressemble plus à une note de travail qu'à une narration composée.

⁸ La graphie Νάνωδ de E ne change rien. Νάνος en grec signifie "nain".

⁹ *Odyssée*, VII, 311-316. Voir Pitt-Rivers 1983, 177-194.

¹⁰ Le participe κεκρασμένην évoque le vin mélangé dans le cratère. Mais le

aimé qu'il soit, le mari n'occupe dans le cercle de famille que la place de l'hôte le plus favorisé ! Le geste du don l'emporte tant sur la chose donnée qu'à deux reprises le mot qui signifie l'offrande (δίδωσιν, δόσεως) est employé sans complément.

Comme les autres noms, le nom de la princesse a donné lieu à conjectures et élucubrations ¹¹. Elle est, de quelque manière, l'être ailé, l'oiseau féérique insaisissable que le miracle de la séduction et de l'amour, auquel nul ne pourrait s'opposer puisque les dieux l'ont accordé, transforme en "hôtesse la meilleure" (Aristoxénè) de "l'hôte bien reçu" (Euxénos) : le mari et la femme se fondent dans une telle harmonie que leurs noms ne diffèrent plus que d'un degré, la femme l'emportant en générosité sur l'homme. Il ne peut que vivre en symbiose avec ceux qui l'ont si bien reçu. On traduit généralement le verbe συνῶκει (il cohabita) de façon fort vague : « Il habita avec sa femme » ¹², comme si l'on pouvait imaginer que les deux époux puissent vivre séparément ! Le terme ne peut manquer d'évoquer le synécisme, la réunion par Thésée des dèmes attiques auparavant dispersés ¹³ ou encore la fondation conjointe de colonies ¹⁴. Le changement de nom n'implique pas seulement l'assimilation de la femme au mari, mais aussi l'hellénisation des indigènes qui cohabitèrent avec les Phocéens. Si le nom de Prôtiades signifie bien les descendants de Prôtis, si le fils porte souvent en Grèce un nom qui rappelle une caractéristique du père, il se peut toutefois qu'une famille massaliote ait magnifié sa généalogie, tout comme l'ont fait les *Julii* à Rome.

Aucune fioriture, telle qu'un rêve prémonitoire, un refus préliminaire, un enlèvement, n'agrèment le récit. Aristote le réduit à une épure, ne retient que l'essentiel : la bonne fortune et la concorde ont présidé à la naissance de Marseille.

La version de Trogue-Pompée, plus longue, diffère aussi de quelques détails :

« *Temporibus Tarquini regis, ex Asia Phocaeensium juvenis ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit ; inde in ultimos Galliae sinus navibus profecta, Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit magnasque res, sive dum armis se adversus Gallicam feritatem tuentur, sive dum ultro lacessunt, a quibus fuerant antea lacessiti, gesserunt. Namque Phocaeenses, exiguitate ac macie terrae coacti studiosius mare quam terras exercere; piscando mercandoque, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriae habebatur, vitam tolerabant. Itaque in ultimam Oceani oram procedere*

ausi, in sinum Gallicum ostio Rhodani amnis devenere, cujus loci amoenitate capti, reversi domum, referentes quae viderant, plures sollicitaverunt. Duces classis Simos et Protis fuerunt. Itaque regem Segobrigorum, Nannum nomine, in cujus finibus urbem condere gestiebant, amicitiam petentes conveniunt.

Forte eo die rex occupatus in apparatu nuptiarum Gyptis filiae erat, quam more gentis, electo inter epulas genero, nuptum tradere illic parabat. Itaque cum ad nuptias invitati omnes proci essent, rogantur etiam Graeci hospites ad convivium. Introducta deinde virgo cum juberetur a patre aquam porrigere ei quem virum eligeret, tunc omissis omnibus, ad Graecos conversa aquam Proti porrigit, qui factus ex hospite gener, locum condendae urbis a socero accepit. Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis in remoto sinu, velut in angulo maris. Sed Ligures, incrementis urbis invidentes, Graecos assiduis bellis fatigabant, qui pericula propulsando in tantum enituerunt ut, victis hostibus, in captivis agris multas colonias constituerint. » ¹⁵

« Aux temps du roi Tarquin, la jeunesse des Phocéens vint d'Asie et aborda à l'embouchure du Tibre, puis contracta amitié avec les Romains. Ensuite elle partit sur ses navires vers les golfes les plus éloignés de la Gaule et fonda Marseille entre les Ligures et les peuples sauvages de la Gaule. Ils accomplirent de grands exploits soit en se défendant par les armes contre la sauvagerie gauloise soit en attaquant eux-mêmes ceux par qui ils avaient été attaqués auparavant. Car les Phocéens, contraints par l'exiguïté et l'aridité du sol, pratiquaient plus assidûment la mer que les terres, subsistaient de pêche, de commerce et même, le plus souvent, de piraterie, laquelle était en ce temps-là tenue en honneur. Ainsi, ils osèrent avancer jusqu'au rivage ultime de l'océan et aboutirent dans un golfe gaulois à l'embouchure du Rhône. Séduits par l'agrément du lieu, ils retournèrent chez eux, rapportèrent ce qu'ils avaient vu et sollicitèrent des renforts. Les chefs de la flotte furent Simos et Prôtis. Ainsi, ils vont trouver le roi des Ségobriges, nommé Nannos, sur le territoire duquel ils méditaient de fonder une ville et lui demandent son amitié.

Or, justement, ce jour-là le roi était occupé à préparer les noces de Gyptis sa fille que, selon la coutume de son peuple, il se préparait à marier, par le choix d'un gendre au cours du festin. Et, puisque tous les prétendants avaient été invités aux noces, on convie aussi au banquet les hôtes grecs. Ensuite, la jeune fille fut introduite et, comme son père lui avait ordonné de proposer l'eau à celui qu'elle choisirait pour mari, alors elle délaissa tous les autres, se tourna vers les Grecs et proposa l'eau à Prôtis, qui d'hôte devint gendre et reçut de son beau-père un lieu pour fonder une ville. Marseille, donc, fut fondée près de l'embouchure du Rhône, dans un golfe retiré, comme dans un recoin de la mer. Mais les Ligures jalouèrent les progrès de la ville et harcelèrent de guerres assidues les Grecs qui, en repoussant les dangers, brillèrent tant qu'après avoir vaincu leurs ennemis, ils fondèrent sur les territoires occupés beaucoup de colonies. »

Troque-Pompée, beaucoup plus prolixe qu'Aristote, décrit, en termes de vraisemblance, l'action colonisatrice d'un peuple poussé à l'aventure par manque de place et de

nom même du vin n'est pas écrit, de sorte que le breuvage a excité les imaginations et suscité des discussions sans fin.

¹¹ G. Kaibel, pour unifier la tradition, mais non sans un doute, signifié dans son appareil critique par un *forte* (peut-être), proposait de corriger Πέρτα (Petta) en Γέρτα (Gepta). C. Jullian (1907, 204, n. 1) s'est adonné pertinemment au jeu des étymologies dites populaires. Il a relevé que Gyptis évoque le grec γύψ (le vautour) et Petta, πετειόν (oiseau "de proie" croit-il devoir préciser), mais il n'ose raffiner davantage.

¹² Voir par exemple C. B. Gulik (1959, IV, 111) : « *lived with her* ». Assurément, le terme signifie souvent "avoir pour femme", y compris dans le cor-

pus aristotélicien lui-même (*Catégories*, 15, 15 b 30 ; *Éthique à Nicomaque*, VIII, 14, 1162 a 21).

¹³ Voir Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, II, 15.

¹⁴ Voir Aristote, *Politique*, V, 8, 1303 a 29 et 32. M. Casewitz (1985, 195-209) analyse les emplois et les significations du verbe συνοικεῖν, dans le contexte de la colonisation et conclut : « Quelques exemples de συνοικεῖν intéressent la colonisation : soit avec le sens de "résider avec" (et aller, vouloir résider, habiter avec...) soit avec le sens de "fonder avec", selon que le nouveau lieu de résidence était ou non auparavant colonisé. »

¹⁵ Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée*, XLIII, III, 4-13.

ressources dans son territoire d'origine, contraint de naviguer, de pêcher, de commercer et même de pirater pour subsister. Mais il magnifie aussi l'entreprise : une sodalie de jeunes gens, implicitement comparables aux Argonautes, fonde l'amitié entre Romains et Phocéens aux temps des origines, sous le règne du sage Tarquin, lui-même enfant du Corinthien Démarate et d'une Tarquinienne, selon quelque légende ¹⁶.

La troupe de jeunes aventuriers atteint les limites du monde humain en conquérants bénins, hostiles seulement à quiconque les provoque. Un projet moins précaire que le rêve juvénile d'exploration justifie le retour des jeunes gens et l'envoi d'une seconde expédition : il faut pour fonder une colonie une troupe plus nombreuse, mieux organisée qu'une avant-garde aventureuse ; il faut nouer avec les chefs autochtones des liens d'amitié durables et enfin obtenir un territoire. L'entreprise comporte un enjeu assez important pour requérir deux chefs aux noms significatifs : l'un porte le nom qu'Aristote donnait au fils d'Aristoxène : Prôtis ; il symbolise l'origine et la primauté. Le nom ou plutôt le surnom de l'autre, Simos, rappelle une disgrâce physique : un nez camus, voire une face simiesque. La tare voue quiconque en est victime à l'exclusion, mais peut aussi le qualifier pour les plus grands exploits ¹⁷.

Les noces de Gyptis sont contées sur le ton du conte fantastique ou le merveilleux et le hasard n'exigent aucune justification. Les colons, tels le prince charmant, abordent le jour même des noces. Ils sont tous invités sans restriction au banquet et traités comme le sont les prétendants. Car, si la jeune fille reçoit l'ordre (plutôt que la liberté) de choisir elle-même son mari, elle ne peut élire que l'un des hommes présents. Comme la princesse des contes, elle délaisse les nobles prestigieux de son entourage pour les inconnus de la dernière heure. Comme Médée s'éprend de Jason, comme Calypso se donne à Ulysse, Gyptis s'offre au bel étranger. A la différence de ce que racontait Aristote, elle présente de l'eau. Peut-être Trogue-Pompée veut-il suggérer que le vin n'a pas été introduit en Gaule avant l'arrivée des Grecs ¹⁸. Peut-être aussi substitue-t-il l'eau lustrale au breuvage enivrant, le partage de boisson cède place au bain cérémonieux, par lequel on accueille dignement un étranger. Ainsi Nausicaa lave Ulysse de la saumure, de son étrangeté, de sa sauvagerie quasi animale ¹⁹ ; ainsi aussi Pénélope et Euryclee reçoivent Ulysse, le maître de la maison, l'une sans le reconnaître ouvertement, tandis

que l'autre le reconnaît, sans pouvoir encore fêter publiquement son retour ²⁰. L'eau lustrale convenant mieux aux nouveaux arrivants qu'aux voisins familiers, il se pourrait que le choix de Gyptis ait été truqué.

Prôtis ni n'intègre la communauté des Ségobriges ni ne cohabite avec eux. Il obtient en don de noces un territoire propre et peut sauvegarder la spécificité hellénique. Il entre même en lutte avec ses voisins ligures, jaloux de ses progrès. Dans la suite des conflits, deux autres figures féminines sauvent à deux reprises les Massaliotes décidément favorisés par les femmes ! Une parente de Comanus, le fils de Nannus, trahit ses proches, comme Tarpéia a trahi les Romains, pour l'amour d'un jeune Grec dont la beauté l'a séduite ²¹. Prévenus, les Massaliotes repoussent l'attaque. Plus tard, le roi Catumandus, effrayé par une femme qui lui apparaît en songe alors qu'il assiège *Massalia* renonce à attaquer et fait la paix avant de s'apercevoir qu'il a vu en songe l'Athéna de la cité ²². Il est d'autant plus étonnant que Trogue-Pompée (ou l'abrégé de Justin peut-être) passe sous silence Aristarché la prêtresse qui avait transféré les objets sacrés d'Éphèse à *Massalia* ²³.

Dans la tradition, l'exemple des Massaliotes prouve l'éminente honorabilité des marchands. Pour justifier les activités commerciales de Solon, Plutarque cite Prôtis :

Ἐνιοὶ δὲ καὶ Πόλεων γηγόνασιν οἰκιστὰὶ μεγάλων, ὡς καὶ Μασσαλίας Πρωτίτις ὑπὸ Κέλτων περὶ τὸν Ῥοδανὸν ἀγαπηθεὶς.

« Certains [*scil.* commerçants] sont même devenus les fondateurs de grandes cités, comme aussi Prôtis qui fut aimé des Celtes dans la région du Rhône ²⁴. »

Sous ἀγαπηθεὶς (qui fut aimé), Plutarque trahit le regret de ne pouvoir pousser plus loin la digression !

Le conte des noces elles-mêmes s'insère dans une tradition reconnue depuis longtemps. Athénée la mettait déjà en parallèle avec un récit que Charès de Mitylène faisait au livre X des Histoires d'Alexandre : Odatis, fille d'Homartès roi des Marathes, voit en songe Zariadre, roi de peuples vivant au bord de la Caspienne. De même, Zariadre rêve d'Odatis et la demande en mariage. Mais il essuie un refus. Peu après, Homartès convoque les seigneurs de son royaume et avertit sa fille : « Nous, Odatis ma fille, nous accomplissons aujourd'hui tes noces. Regarde autour de toi et après les avoir bien regardés tous, prends une coupe d'or ; remplis-la et donne-la à celui avec qui tu consens à être mariée. Car tu seras appelée la femme de celui-là. » ²⁵

¹⁶ Le plus ancien témoin en est Cicéron (*République*, II, 19-20).

¹⁷ G. Dumézil a montré que Coelès peut fasciner les ennemis de son œil unique, que Scævola peut les vaincre par la vertu de sa seule main gauche. Voir Dumézil 1973, 263-289.

¹⁸ Comme me le propose J.-P. Morel.

¹⁹ *Odyssée*, VI, 209-299. Voir aussi VIII, 421-468.

²⁰ *Odyssée*, XIX, 318-507.

²¹ *Abrégé des Histoires Philippiques*, XLIII, 4, 8-12. L'anecdote explique la cou-

tume qu'ont les Massaliotes de fermer les portes de la ville les jours de fête.

²² *Abrégé des Histoires Philippiques*, XLIII, 5, 5-7. L'anecdote justifie l'offrande d'un collier d'or.

²³ Voir Strabon, *Géographie*, IV, 4.

²⁴ Plutarque, *Vie de Solon*, 2, 7.

²⁵ Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 575 c-d : Ἡμεῖς, ὃ θύγατερ Ὀδατί, νῦν ποιοῦμεθα τοὺς σοὺς γάμους. Περιβλέψασα σὺν καὶ θεωρήσασα πάντας,

Dans un premier temps, Odatis retarde la décision et fait prévenir Zariadre, qui se présente sous un déguisement, reçoit la coupe et enlève la jeune princesse. L'histoire est si appréciée chez les Barbares, conclut Athénée, que les puissants y donnent à leurs filles le nom d'Odatis.

Dans le domaine grec lui-même, Euripide, le premier, atteste que Tyndare avait laissé Hélène choisir son mari :

Ἐπεὶ ἐπιστώθησαν, εὖ δὲ πῶς γέρων,
ὑπῆλθεν αὐτοὺς Τυνδάρεως πυκινῆ φρενί,
δίδωσιν ἐλέσθαι θυγατρὶ μνηστήρων ἕνα,
ὅποι πνοαὶ φέροιεν Ἀφροδίτης φίλαι.
Ἦ δ' εἴλεθ', ὥς γε μήποτ' ὄφελεν λαβεῖν,
Μενέλαον.

« Quand ils se sont donné leur foi et que de quelque façon le vieillard,

Tyndare, les a circonvenus par une pensée sans faille, il donne à sa fille de choisir l'un des prétendants, où la porteraient les souffles d'Aphrodite, amicaux. Elle choisit, comme jamais elle n'aurait dû prendre : Ménélas ! » (Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 66-71).

Agamemnon rappelle là l'origine de l'expédition contre Troie : Tyndare n'a pas seulement fait prêter aux prétendants le serment de protéger tous ensemble l'honneur du rival choisi, il a laissé le choix à Hélène elle-même, ce qui la libère de toute responsabilité. L'aposiopèse au vers 71 (que F. Jouan signale d'un passage à la ligne) laisse libre cours à l'interprétation²⁶ : puisque Ménélas a été abandonné, les souffles amicaux d'Aphrodite ont incité Hélène au mauvais choix !

Enfin et surtout, les Indiens ont codifié ce mode très spécial de mariage. Ils l'ont dénommé le *svayamvara*, "le choix personnel", dont les deux mariages les plus fameux de l'épopée indienne suivent le rituel, non sans variations mineures : Sita choisit elle-même Râma²⁷, Draupadî choisit elle-même Arjuna²⁸. Mais l'exemple le plus roma-

nesque se lit dans l'histoire de Damayantî : elle choisit Nala qu'elle a perçu en songe, dont un cygne lui a chanté les mérites, mais pour bien choisir elle doit le distinguer de quatre dieux — et non des moindres ! — qui se sont donné l'apparence du jeune prince : Indra, Agni, Varuna et Yama²⁹. La mnestérophonie, dans l'*Odyssee*, brode autour du *svayamvara* : Pénélope décide elle-même du choix de son futur époux. Comme Draupadî, dans le *Mahâbhârata*, elle donne à son choix la forme d'un concours de tir à l'arc entre ses prétendants. Elle marque sa réticence et sa liberté d'un conditionnel : « Celui qui tout facilement tendra l'arc dans ses paumes, et traversera de sa flèche les douze haches, toutes, celui-là, il se pourrait que je le suive » (*Odyssee*, XXI, 75-77).

On pourrait sans doute multiplier les exemples. E. Rohde avait déjà replacé le conte dans la tradition légendaire, mais s'était surtout arrêté au thème du rêve prémonitoire qu'il lisait dans l'histoire de Zariadre et Odatis (Rohde 1914, 47-55). A sa suite, L. Radermacher a répertorié une liste de légendes analogues, mais il fonde trop de ses rapprochements sur des détails, empruntant à des traditions hétérogènes, comme on le faisait au début du siècle. Il traque aussi des traces illusoire de matriarcat originel (Radermacher 1916).

Les traditions grecques, indiennes, peut-être persanes si sous Zariadre se cache un héros perse, convergent. Chacune retouche un thème commun³⁰, fait référence à une pratique attestée par la codification indienne, mais assez exceptionnelle pour orner les légendes romanesques. De même qu'il peut mettre les prétendants en compétition, le père peut aussi laisser le choix à la jeune fille, laquelle ne peut que choisir un être prédestiné, favorisé par les dieux, si bien qu'en attribuant à leur fondateur, Prôtis ou Euxène, un mariage par *svayamvara*, les Massaliotes attribuaient à leurs grands ancêtres une faveur divine exceptionnelle, tout en faisant d'eux des séducteurs pacifiques !

Discussions sur cette communication : voir p. 459.

λαβοῦσα χρυσὴν φιάλην καὶ πληρώσασα δὸς ᾧ θέλεις γαμηθῆναι · τοῦτου γὰρ κεκλήση γυνή .

²⁶ Jouan 1983, 62. Aristote, *Rhétorique*, II, 24, 8, 1401 b 34, par jeu, dénonce l'enthymème qui pourrait justifier Hélène : puisque Tyndare lui a laissé le choix, elle a pu aussi changer de choix et légitimement, dans un second temps, préférer Pâris !

²⁷ *Râmâyana*, I, 66-67.

²⁸ *Mahâbhârata*, I, 185, 4-37.29 *Mahâbhârata*, III, 54 sq. Je dois cette référence et d'autres encore à H. Veyne-Flacelière. Je lui dois aussi d'avoir pu lire

une traduction de l'*Histoire de Nala et Damayantî* (Schaufelberger 1991). Damayantî démasque les dieux parce que ni leurs yeux ne cillent ni leurs pieds ne touchent terre ! Mallarmé adapte le conte dans ses Contes indiens (1945, 616).

³⁰ Il serait hasardeux d'en tirer des conclusions hâtives, comme le faisait A. H. Krappe (1933) : de la ressemblance entre le *svayamvara* et le choix de Gyptis il inférait « qu'elle [l'institution du *svayamvara*] rend vraisemblable le caractère indo-européen des Ibères », lesquels n'ont rien à voir dans cette histoire de Ligures !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bats 1989** : BATS (M.) – La Provence protohistorique. In : Février (P.-A.) et al. – La Provence des origines à l'an mil. Histoire et Archéologie. Rennes, éd. Ouest-France, 1989, pp. 169-256.
- Casewitz 1985** : CASEWITZ (M.) – Le Vocabulaire de la Colonisation en Grec Ancien. Paris, Klincksieck, 1985.
- Desrousseaux 1956** : DESROUSSEAUX (A. -M.) trad. – Athénée, Les Deipnosophistes, I-II. Paris, CUF, 1956.
- Dumézil 1973** : DUMEZIL (G.) – Mythe et Epopée, III. Paris, Gallimard, 1973.
- Gulik 1959** : GULIK (C. B.) trad. – Athenaeus The Deipnosophists. Londres-Cambridge Mass., Loeb, 1959.
- Jouan 1983** : JOUAN (F.) – Euripide, Iphigénie à Aulis. Paris, CUF, 1983.
- Jullian 1907** : JULLIAN (C.) – Histoire de la Gaule. I- Les invasions gauloises et la colonisation grecque. Paris, 4^e éd., Hachette [1920], 530 p.
- Krappe 1933** : KRAPPE (A. H.) – Un ancien conte ibérien. *Revue hispanique*, LXXXI, 1, 1933, pp. 347-351
- Mallarmé 1945** : MALLARME (St.) – Oeuvres complètes. Paris, éd. de la Pléiade, 1945.
- Pitt-Rivers 1983** : PITT-RIVERS (J.) – Anthropologie de l'honneur. [Traduction française de : The fate of sichem or the politics of sex. Essays in the anthropology of the Mediterranean, Cambridge 1977]. Paris, Le Sycomore, 1983.
- Pralon 1991** : PRALON (D.) – La légende de la fondation de Marseille. *Luchnos*, 46, 1991, pp. 23-30.
- Radermacher 1916** : RADERMACHER (L.) – Die Gründung von Marseille, ein Versuch zur Geschichte von Sage und Sitte. *RhM*, N.F., LXXI, 1916.
- Rohde 1914** : ROHDE (E.) – Der griechische roman und seine Vorläufer. Leipzig, 3^e éd., 1914.
- Schaufelberger 1991** : SCHAUFELBERGER (G.) et VINCENT (G.) trad. – L'histoire de Nala et Damayanti. Paris, Publisud, 1991.